



# Les temps futurs de l'éducation

**Stefania Gandolfi,  
Fondazione Vittorino Chizzolini**

Decembre 2023

## **Mots clés**

Temps, éducation, coopération, changements sociaux, inégalités

## **Résumé**

Cet article se focalise sur un aspect précis du concept de temps dans l'éducation, sur les priorités que les temps futurs de l'éducation doivent choisir comme les directions les plus pertinentes pour nos sociétés. Les temps structurent et accompagnent la vie de chacun, marquent le passage entre les générations et deviennent un indicateur du développement des sociétés.

Le rôle de la réflexion sur l'éducation est de s'atteler aux problématiques qui se dessinent à chaque période, et lui sont liées en termes d'époque spécifique. Ceci implique d'ouvrir les frontières de la recherche vers des objets toujours vus comme nouveaux, au moins en partie, et d'envisager des opportunités et des défis importants et urgents, en ce que par leur condition de nouveauté, ces éléments inattendus sont susceptibles de former un projet tourné vers l'avenir.

Au cours de cette réflexion, nous proposons d'imaginer des futurs dans lesquels la résilience aux changements profonds et aux mutations complexes est présente. Celle-ci implique d'engager une réflexion sur l'avenir des connaissances et des valeurs qui sont plus importantes et urgents pour les savoirs et pour les sociétés.

---

Corresponding Author: Dr. Stefania Gandolfi, Fondazione Vittorino Chizzolini, stefania.gandolfi45@gmail.com To quote this article: Gandolfi, Stefania. 2023. "Les temps futurs de l'éducation" *Journal of Ethics in Higher Education* 3(2023): 49–60. DOI: 10.26034/fr.jehe.2023.4655© the Author. CC BY-NC-SA 4.0. Visit <https://www.jehe.globethics.net>

# 1. Introduction

La période que nous vivons aujourd'hui présente des changements profonds et des mutations complexes qui marquent nos sociétés. Après une longue pandémie et deux guerres encore en cours personne ne peut rester indifférent aux bouleversements de la vie quotidienne et aux questionnements que chacun se pose. La croissance de l'exclusion et de la fragmentation sociale, les migrations internationales, le changement climatique augmentent également la fragilité et l'incertitude des personnes et des communautés. Si à tout cela on ajoute la violence, présente partout, à l'école, en famille, dans les lieux publics et privés nous devons forcément réfléchir sur l'importance de l'éducation, sur son impact dans les relations interpersonnelles et sociales. Mais l'éducation a besoin d'une transformation et d'une redéfinition de son rôle, de ses finalités pour être capable de mettre la priorité sur les problèmes sociaux et ainsi contribuer au bien commun de l'humanité.

Planifier les temps futurs de l'éducation ne signifie pas mesurer les temps, différentes pour chacun et pour chaque structure, mais signifie plutôt réfléchir sur les perspectives comment envisager les différentes possibilités qui influencent nos modèles de société. « L'éducation est à la fois projet global et système, objectif individuel et collectif, contenu universel et spécifique, activités multiples, temps structuré et diffus » (St. Jarre ; Dupuy-Walker 2001 : XI). Changer l'éducation signifie changer la société et dans la situation actuelle, nous suggérons qu'il est urgent que l'éducation favorise l'accueil et l'intégration des déplacés et des migrants qui arrivent dans nos sociétés. Le secteur de l'éducation est habilité à réfléchir sur les modèles de développement et pour cette raison, on peut s'accorder à dire que l'éducation doit envisager des futurs capables de repenser les savoirs comme biens communs, afin de faire progresser l'éducation vers des valeurs de justice et de paix. Afin de se convaincre de l'utilité d'une telle démarche une simple observation suffit.

Chacun peut sans difficulté accorder que l'éducation peut devenir elle-même un levier d'inégalité, parce que de fait les chances de l'éducation ne sont pas équitablement distribuées dans les sociétés où beaucoup de jeunes et d'adultes ne peuvent pas bénéficier d'un apprentissage de qualité. L'éducation a un

devoir de contrebalancer ces inerties et, idéalement, devenir un indicateur de développement des sociétés, à condition que les savoirs et les cultures, y compris les savoirs autochtones, s’articulent avec le bien commun et renforcent la diversité et l’inclusion ; mais comment réaliser un tel défi ?

Ce sont les personnes qui « font » le temps, qui concrétisent le temps organisé et prévu par les institutions, notamment en matière d’éducation, qui exercent un des leviers les plus efficaces sur les capacités de décision et d’accélération plus ou moins grand d’adaptation des mœurs aux nouveaux contextes sociaux. Actuellement, nous voyons au moins trois étapes qui peuvent qualifier les temps futurs de l’éducation et nous amener vers un développement durable, plus humain et inclusif, à savoir :

1. l’éducation à la citoyenneté démocratique, qui privilège l’inclusion, la participation active, la culture, les valeurs et l’élaboration active de bonnes pratiques de la citoyenneté. Elle est nécessaire dans un monde interconnecté et interdépendant, où la dynamique des rapports interpersonnelles et la modification des perceptions de la conscience et des comportements deviennent de plus en plus urgentes ;
2. le renforcement de la coopération internationale, élément également important pour la gouvernance, qui a pour fonction d’apporter à l’éducation un espace de croissance, de comparaison, de collaboration et d’apprentissage mutuel ;
3. la mise à jour du curriculum, qui est l’un des fondements de l’apprentissage et qui constitue une sélection systématique des connaissances, des compétences et des valeurs.

## 2. L’éducation à la citoyenneté

La première étape à envisager pour la préparation d’un futur plus inclusif est, à notre avis, l’éducation à la citoyenneté parce qu’elle favorise la participation à la vie sociale et politique, et développe les capacités civiques, culturelles et économiques qui renforcent les liens communautaires et la coexistence pacifique dans les sociétés (Tawil, 2019 : 19). Il s’agit d’une approche

nouvelle de la citoyenneté, entendue comme lien politique qui se déploie dans l'espace public, et comme principe qui légitime l'extension du statut du citoyen aux personnes qui sont encore exclues par l'acquisition de nouveaux droits, dans le respect des lois et procédures. Comme espace unificateur, le concept de citoyenneté fonde la nature même des droits de l'homme et de la démocratie, en aidant au moyen de l'action concrète des individus et des personnes qui s'y engagent, vis-à-vis d'autres personnes en situation de besoin, que l'action citoyenne permet de contribuer à intégrer. Cet objectif n'est pas possible sans collaboration autour de ces personnes issues de la migration, qui cherchent à comprendre leur nouvel environnement. En fin de compte l'acceptation de nouvelles responsabilités individuelles, passe par simplifier l'accès par un travail de traduction et une transposition des normes entre cultures diverses. Les devoirs collectifs et environnementaux individuels et globaux font partie de ces normes et à l'apprentissage de ces pratiques.

L'éducation à la citoyenneté peut être interprétée comme passage d'une culture donnée, liée à un contexte donné à une culture du partenariat, en apportant à la société concernée un égard critique et une capacité transformative et de rénovation. L'essence de l'éducation comme formation n'est-elle pas fondamentalement de modifier la conscience et les comportements pour apprendre à se situer par rapport aux savoirs et par rapport à un prochain, mouvement à la fois liberté dans l'espace et le temps, qui est condition de base du dialogue citoyen et des droits de l'homme. Les droits de l'homme garantissent les capacités qui forment les seuils des libertés et tracent les finalités avensirs de tout développement démocratique. Citoyenneté et droits de l'homme sont deux concepts qui constituent une *grammaire politique du développement*, à condition de les comprendre et inclure selon leur universalité, leur indivisibilité et leur interdépendance (AA.VV., 2016: 8).

Enseigner les droits de l'homme c'est remonter un fil rouge qui constitue la force du lien social et qui promeut l'éthique politique de la démocratie comme démocratisation des sociétés à travers un enseignement des libertés et des responsabilités. Il s'agit d'une éducation libérale démocratique, qui enseigne

l’interprétation de la culture démocratique parce que la démocratie n’est pas un modèle qui s’applique mais une idée qui s’interprète. L’espace des libertés se dessine entre la démocratie comme idée d’une part et les voies et les essais de la démocratisation de l’autre. Et c’est ça la fonction principale d’une éducation qui prend ces concepts comme noyaux dur.

Si on se pose la question : qu’est-ce que cette éducation peut apporter à la démocratie et aux jeunes, la réponse est à premier abord simple. Elle permet de prendre conscience de la citoyenneté dans un élan collectif, c’est prendre conscience de sa propre appartenance, de ses droits et responsabilités, comme activité collaborative et principe de réciprocité ; nous ne pouvons être citoyen qu’avec les autres, ce qui place les droits de l’homme au cœur de l’éducation à la citoyenneté ainsi que le concept de l’altérité. Selon Paul Ricoeur l’Autre est nécessaire pour exister et pour nous construire.

“ Aujourd’hui l’éducation à la citoyenneté doit être comprise comme une des premières conditions à remplir pour réaliser le droit à une éducation adéquate à une société démocratique, c’est-à-dire à une société dont l’objectif est le développement des libertés par leur interaction.

Ainsi la mission de l’éducation à la citoyenneté devient la modification des perceptions de la conscience et des comportements et devient aussi l’apprentissage des signes qui permet à chacun de se situer par rapport aux savoirs et à autrui (Meyer-Bisch 2005 : 37).

### 3. La coopération internationale

Pour élargir les temps et les espaces futurs de l’éducation la seconde étape concerne la coopération internationale, car les collectivités locales et nationales ne peuvent pas survivre et se développer de manière totalement isolée. Quant bien même certaines seraient suffisamment riches économiquement et puissantes militairement pour vivre en autarcie relative, aucun pays ne peut s’éloigner des principes de liberté et démocratie ou de droits de l’homme sans conséquence. Le modèle d’éducation libéral démocratique proche de l’idéal des droits de l’homme implique une gestion

d'un réseau politique adapté à cette fin, à l'engagement politique et citoyen avec des personnes et des institutions, des acteurs publics, privés et civils, dans un processus orienté vers la réalisation du bien commun et indissociable de l'exercice d'une forme de responsabilité mondiale. Le défi est aussi de rester ouvert vers des coopérations avec des pays de tradition éloignée du concept des droits de l'homme, qui néanmoins forment une cohorte importante de collectivités, même parmi les BRICS. Il appartient à la coopération internationale de procéder « vers le réexamen critique des paradigmes qui structurent notre réflexion sur le développement » (Tawil 2013).

Il est urgent de repenser la philosophie de la coopération à partir de la base culturelle et sociale de chaque peuple et, par le biais d'un dialogue ouvert et continu, parvenir à penser en commun nos finalités du développement ; ce signifie qu'il y a coopération quand les droits sont reconnus, effectifs et respectés et quand chaque personne devient sujet de droit. Cette démarche implique un point de vue inclusif sur les concepts mêmes de droit de l'homme, de liberté et de démocratie, qui ne doivent pas constituer des coquilles vides ou pire des moyens idéologiques de polarisation, tensions et peurs dont les peuples finissent par payer le prix de politiques publiques nationales et internationales irresponsables.

Réexaminer le paradigme de la coopération internationale sous la houlette de l'éducation, c'est faire une distinction claire entre l'approche basée sur les besoins et l'approche basée sur les droits de l'homme car ils constituent un ensemble cohérent de valeurs et de principes fondamentaux contraignants, qui traversent toutes les dimensions de la société. Une approche basée sur les besoins est en soi légitime mais les besoins sont définis comme des manques uniquement à satisfaire par des transferts. Il s'agit d'une approche réductive qui risque de retarder le processus d'autonomie, de formation éducative et d'autodétermination des personnes. En revanche l'approche basée sur les droits augmente les capacités des personnes, parce que chaque droit de l'homme est en soi une capacité à développer qui rend effectif l'exercice des libertés et des responsabilités. Il s'agit d'une approche culturelle, politique et

systémique, axée sur le développement mutuel des personnes, des sociétés et des domaines qui constituent la triangulation effective et l’objectif prioritaire de la coopération internationale (Meyer-Bisch et al., 2016). Elle fonde les droits humains sur les droits culturels, ce qui ouvre à la fois la recherche et l’éducation à davantage d’hospitalité, à une meilleure inclusion des langues et cultures dans leurs différence. À la fois comme sommet de l’ensemble des différents droits humains, y compris les droits humains les plus fondamentaux comme le droit à la nourriture ou à l’eau, les droits culturels sont un passage obligé d’accès à l’ensemble des droits.

C’est sur cette base que le temps futur de l’éducation doit redéfinir la coopération au développement, à notre avis, en partant des droits de l’homme bien définis, pour avoir une approche globale, cohérente par rapport à l’exclusion sociale et à la pauvreté. Coopérer, en fait, signifie regarder chaque personne comme acteur d’une société à laquelle chacun, même le plus démuné, apporte sa réflexion. Le défi d’aujourd’hui est d’amener tous les membres d’une société à voir dans chaque être humain mis au ban de la société une richesse perdue, et une chance gaspillée pour toute l’humanité et donc d’agir de manière concertée et effective, pour prévenir cette tragédie dans ses conséquences à long terme.

C’est dans ce souci pour le prochain que nous situons le cœur de l’éthique de la coopération, basée sur une éthique universelle des libertés, respectueuse de la diversité de chaque personne et de chaque système. La coopération est aussi un devoir rationnel de se relier à autrui, un devoir nécessaire à un développement multidimensionnel basé sur la raison, qui puisse demeurer partage de responsabilités, d’intelligences et de convictions, et que l’éducation doit viser. Une démarche éthique citoyenne, telle que nous l’avons présentée, suppose de s’interroger sur les règles, les valeurs, les moyens et les limites pour former des citoyens qui comprennent les situations dans un cadre éthique et culturel, en même temps que préserver une capacité critique de pensée et de dialogue, une ouverture empathique et la compréhension généreuse de la diversité des cultures.

Ce sont les préceptes de l’éthique pratique par l’exemple et l’éducation comme lieu de formation, qui nous orientent à soupeser et réorganiser la

valeur véritable de nos habitudes de vie. L'école, les centres de formation et l'université forment par petites étapes temporelles presque imperceptibles, l'esprit et la disposition durable des personnes, afin qu'elles deviennent capables d'opposer par des tendances empathiques et par l'accueillir de principes politiques harmonieusement égalitaires, d'autres pulsions, elles d'exclusion, qui circulent dans une société de communication de masses, et qui autrement tendraient aisément à envahir l'espace public et les esprits.

Envisager de nouvelles frontières éducatives pour la coopération internationale est la tâche que les acteurs publics, privés et civils doivent initier, en même temps qu'ils témoignent de leurs expériences, afin de dépasser l'approche par projet et aboutir à un paradigme stratégique et structurel qui réponde à une vision holistique et une politique effective et réaliste. Dans la coordination d'un large group d'institutions, il y a place pour une cohérence entre des projets locaux et des politiques de planification stratégiques nationale et mondiale. Cette politique unifiée et effective est exigeante, elle repose sur deux axes.

Solidarité et subsidiarité forment entre les acteurs les deux piliers de la coopération internationale : solidarité comme mobilisation et partage des ressources humaines et financières, dans le respect de différents processus de développement des populations. Subsidiarité comme capacité d'identification des niveaux de décision et d'action en contact direct avec les personnes et les institutions de la société civile.

Il est aussi urgent que le temps futur de l'éducation puisse redéfinir une coopération Sud-Sud pour améliorer le dialogue, créer un consensus entre les différents partenaires, renforcer la capacité de générer des connaissances et définir de nouveaux paradigmes de recherche adaptés à chaque situation.

Face aux crises actuelles, la coopération internationale

“ nous invite à nous déplacer, à regarder ce que nous croyons être le centre depuis ces marges pour y élaborer de nouveaux savoirs et de nouvelles manières de faire société [...] sur le plan intellectuel autant que politique c'est au-delà des frontières nationales, dans la multiplicité des voix



et le croisement des regards, que se joue la possibilité de retrouver nos marques (Esprit, 2022 : 6-7).

## 4. La mise à jour du curriculum

La mise à jour du curriculum et des savoirs est la troisième perspective qui ouvre à des futurs éducatifs plus équitables. En fait le curriculum illustre les buts éducatifs d’une société ; on peut le considérer une sorte d’accord politique et social qui reflète la vision commune d’une société et qui prend en compte les attentes et les besoins locaux, nationaux et mondiaux. Notre troisième perspective implique donc, pour y arriver, une consultation publique des diverses parties prenantes : spécialistes, enseignants, parents, praticiens – en somme la société civile dans son ensemble. Par ailleurs, le curriculum détermine pareillement le « quoi » et le « comment » de l’enseignement et de l’apprentissage, et il est interpellé à la fois par les instances de la société à laquelle il s’adresse et par les tendances internationales. La question centrale est comment élaborer un curriculum à une époque marquée par des changements multiples et rapides, dans un contexte mondial complexe, avec de nombreux risques pratiques et éthiques qui découlent de ces changements ?

Il est tout à fait urgent de réfléchir sur les critères et les directives qui déterminent la qualité d’un curriculum. Premièrement, le curriculum devrait instaurer une nouvelle relation entre l’éducation et les connaissances, ce qui veut dire que le curriculum devrait être à la fois local et global, et partir des « racines » mais également posséder « des antennes ». Cultiver et valoriser les racines est crucial pour connaître d’où on vient. En même temps, avoir des antennes qui captent ce qui se passe ailleurs, au niveau national et mondial, c’est donc regarder à la fois vers l’intérieur, le local, le national, et vers l’extérieur l’international. Le curriculum devrait continuer à garantir à chaque enfant le droit de vivre un parcours d’identification pour s’approprier des ressources culturelles et pour valoriser la diversité des personnes, et acquérir une diversité appropriée de savoirs. Les curricula ne peuvent pas être élaborés seulement à huis clos ils doivent puiser dans les richesses des savoirs

collectifs pour recueillir d'autres instances, d'autres observations dans un esprit de rationalité, d'universalisme et de pluralisme.

Et, enfin, dans un monde de plus en plus interconnecté et fragile sur le plan environnemental, le curriculum ne peut pas non plus rester statique mais doit être flexible, ouvert et participatif, pour accroître de manière effective la viabilité sociale et culturelle des personnes et saisir les priorités locales qui ne devraient pas entrer en opposition mais au contraire s'harmoniser avec celles mondiales, ou l'inverse, afin d'éduquer les élèves à une coexistence pacifique et à l'exercice de leurs responsabilités, d'une part en tant que citoyens mondiaux et défenseurs planétaires du développement durable, tout en assurant d'autre part leur responsabilités non globales mais de proximité dans leurs communautés les plus proches.

Il peut être finalement judicieux dans le futur que le curriculum soit élaboré comme un cycle continu et dynamique, parce qu'une approche cyclique favorise l'acquisition de savoirs qui s'enrichissent, s'entrecroisent et développent progressivement des capacités telles que

“ Apprendre à apprendre, à être autonome et aussi apprendre à désapprendre, à douter, à se remettre en question, à se rebeller contre les paradigmes établis pour saisir les occasions et défricher des pistes nouvelles (Unesco 2021 : 68).

Le long de ce parcours, il ne suffit jamais d'introduire les langues locales ou valoriser les auteurs étrangers ; il faut toujours que l'éducation renforce la capacité de produire des connaissances pour développer de nouveaux modèles épistémiques, en même temps qu'on consolide les acquis.

La décolonisation épistémique du curriculum pourrait lorsque nécessaire créer de nouvelles possibilités de communication interculturelle, d'échange d'expériences et de significations avec une vision et une rationalité alternative qui peut légitimement revendiquer une certaine universalité. Le développement durable exige que chacun joue un rôle et que l'éducation enseigne « l'art de vivre » en harmonie avec l'écosystème « en ne prélevant

rien de plus que le strict nécessaire pour l’existence et le bien-être » (Unesco 2021 : 71).

La décolonisation épistémique des savoirs est une vraie révolution qui consiste à réévaluer comment notre rapport aux savoirs demeure empreint de rapports de pouvoir colonial. Et toutes les institutions académiques sont invitées à repenser leurs modalités d’enseignement et de fonctionnement de manière générale, en les inscrivant dans une autonomie épistémique et dans une démarche respectueuse de l’appropriation de toutes les sources de connaissances précédemment peu reconnues ou, certaines fois, supprimées. Ces politiques qui redessinent les frontières des savoirs, en condamnant à l’oubli un passé au nom d’un futur, comme celles qui redéfinissent les frontières entre les communautés humaines forcées à se déplacer, rencontrent aussi des résistances, comme dans toute entreprise humaine qui déplace les marques qui nous sont familières.

Pourtant envisager et maîtriser les temps futurs de l’éducation c’est sans doute toujours aussi apprendre les liens entre éducation et humanité, même lorsque nous devons sortir de notre zone de confort, c’est cultiver « sous l’angle de notre humanité commune » notre proximité à la planète et « notre aspiration collective à la justice » (Unesco 2021 : 77).

## 5. Bibliographie

L’amour des marges. *Autour de Michel de Certeau*, Esprit, Janvier-février 2022.

Meyer-Bisch, Patrice, Stefania Gandolfi et Greta Balliu (Éds.), *Souveraineté et coopérations. Guide pour fonder toute gouvernance démocratique sur l’interdépendance des droits de l’homme*, Genève : Éditions Globethics, 2016.

Meyer-Bisch, P., « L’école sociale de la citoyenneté », in *Vivre la démocratie, apprendre la démocratie*, Conseil de l’Europe, 2005.

St-Jarre, Carole et Louise Dupuy-Walker, *Les temps de l’éducation*, Presses de l’Université de Québec, 2001.

*Journal of Ethics in Higher Education* 3 (2023)

Sobhi Tawil, *Éducation des Adultes et Développement* / Numéros / EAD 80/2013 : L'après 2015 / ARTICLES / Deux voies s'offrent pour l'éducation. Laquelle emprunter ?

— Projet « L'avenir de l'éducation », dans *L'éducation: Un droit culturel. Repenser l'éducation au XXIème siècle*, Colloque international- Université de Paris 1 Panthéon- Sorbonne, 2019.

Tshibilondi Ngoyi, Albertine. *Enjeux de l'éducation de la femme en Afrique : Cas des femmes congolaises du Kasayi*, Paris, Harmattan, 2005.

Unesco, *Repenser nos futurs ensemble. Un nouveau contrat social pour l'éducation*, Paris, 2021.

## 6. Courte biographie

Professeure d'éducation comparée et de pédagogie des droits de l'homme à l'Université de Turin et de Bergame. Dr Gandolfi est actuellement présidente de la Fondation Vittorino Chizzolini.